
Adresse du district d'Evry, qui se félicite de la découverte de la faction scélérate et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du district d'Evry, qui se félicite de la découverte de la faction scélérate et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 424;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29477_t1_0424_0000_7

Fichier pdf généré le 01/02/2023

la commune de Meyrin (1), la société de Nérac, le conseil du district de Nérac, le 2^e bataillon du 5^e régiment d'infanterie, armée du Nord, la société populaire de Meyrueis (2), celle de Blain, l'administration du département de la Haute-Loire, la société populaire de Bouquenon, district de Neufsaarwerden, félicitent la Convention nationale sur les mesures fermes et vigoureuses qu'elle a employée pour punir les traîtres et l'engagent à rester à son poste (3).

a

[La comm. de Taverny, à la Conv.; s. d.] (4).

« La commune de Taverny, composée de 300 chefs de famille, a fourni plus de 100 défenseurs à la patrie. Elle travaille avec la plus grande ardeur à l'extraction du salpêtre.

Amour de la liberté, horreur de la tyrannie, respect pour la Convention nationale, vœux ardents pour l'affermissement de la République une et indivisible, tels sont les sentimens qui l'ont toujours caractérisée; tels sont les sentimens qu'elle conservera jusqu'à la mort.

Ses habitans, livrés aux travaux précieux de l'agriculture, se contentoient d'admirer, d'exécuter et de bénir en silence les lois protectrices émanées de cette auguste enceinte, mais la Société populaire ne peut résister aujourd'hui à l'élan de la reconnaissance que les bienfaits multipliés et la surveillance toujours active de la Convention doivent inspirer à tous les bons républicains.

Citoyens représentans, vous êtes les fondateurs de notre sainte liberté, c'est à vous de nous la conserver; restez fermes au poste que le peuple françois vous a confié; démasquez et punissez les traîtres, et qu'enfin le sol de la République ne soit couvert que d'hommes libres, justes, vertueux, toujours prêts à servir leur pays, à lui sacrifier leur vie, leur fortune et tout ce qu'ils ont de plus cher.

La commune de Taverny jalouse d'exécuter les loix supplie la Convention nationale de lui faire parvenir le *Bulletin* qui les renferme. »

LACOSTE (présid.), P.-M. VOYER (secrét.).

b

[Le distr. de Lamballe, à la Conv.; s. d.] (5).

« Mandataires du Souverain,

Le courrier d'aujourd'hui nous apprend les noms et les crimes de nouveaux conspirateurs. Les monstres! Et ils étoient représentans du peuple! Et ils siégeoient sur la Montagne! Grâce à votre énergie, à la mâle vigueur du Comité de salut public, ils en ont été précipités. Courage, dignes fondateurs de la Liberté française et qui devez l'être encore de la liberté

du monde; poursuivez, atteignez partout l'intrigue et la trahison. Vous formiez un corps robuste, mais dont toutes les parties n'étoient pas également saines. Vous avez dû les retrancher. Vous l'avez fait sans ménagemens, sans pitié. Rien n'égale votre gloire.

Surtout, maintenez constamment la probité de la vertu à l'ordre du jour. Sans vertu, sans probité, sans mœurs, il n'y a point de République. Et nous avons tous juré : *La République ou la mort.* »

J.-C. FOURNIER (présid.), MARESCHAL, GROLLEAU (agent nat.), MARJOT, ROULLAIRE, L. BIENVENUE (secrét.).

c

[Le distr. d'Ervy, à la Conv.; 15 germ. II] (1).

« Grâce à vous, Législateurs, elle est décourverte et frappée des vengeances nat., cette faction scélérate qui voulait remettre la liberté et l'égalité dans les fers de la tyrannie.

Continuez vos salutaires travaux, foudroyez sans ménagemens tous les factieux qui s'y opposeront; il le faut pour la cause du peuple et de la vertu que vous défendez. Législateurs, qu'elle sera grande la mesure des bénédictions que vous recevrez au port, vous qui avez augmenté la famille des hommes, vous qui nous avez donné des frères dans les hommes de couleur. Vive la Montagne, Vive la République. »

N.-A. BOUILLAT, RABIAT-FONTENAY, FOUET, MIOMENY.

d

[La Sté populaire de Limoux, à la Conv.; 10 germ. II] (2).

« Représentans d'un peuple libre,

La conspiration la mieux ourdie, la plus abominable possible vous est connue, votre active surveillance tient tous les fils des manœuvres infernales tramées contre la liberté; il suffit : vos vertus et votre énergie nous assurent une vengeance écrasante. Les traîtres sont déjà en arrestation, disons mieux, ils sont en jugement, consommez le grand œuvre, secondez l'impatient désir de tous les vrais républicains; ils seconderont vos généreux efforts! que les coupables disparaissent soudain, immolez à la République ceux qui veulent l'assassiner, frappez tous les conspirateurs, qu'aucun n'échappe à la vengeance nationale. La patrie vous regarde, sauvez-la pour la dernière fois, elle vous devra son bonheur et sa gloire, nous vous bénirons à jamais. Vive la République, Vive la Montagne! »

GUITTARD (présid.), Adrien MOUISSE, BROUSSE fils, FOULQUIÉ, HOMPLAINE, AMALRIC, LAUMONT, DAUXION, PAGES.

[Id., 12 germ. II.]

« Représentans du peuple français,

Depuis un an des conspirations sans cesse

(1) C 298, pl. 1041, p. 1. B¹ⁿ, 23 germ.
(2) C 300, pl. 1057, p. 20, 21. B¹ⁿ, 23 et 29 germ. (1^{er} suppl¹).

(1) Et non Meyren. Distr. de Gex (Ain).

(2) Et non Meynas.

(3) P.V., XXXV, 140. Débats, n° 572, p. 406-407; Rép., n° 113.

(4) C 298, pl. 1041, p. 5. B¹ⁿ, 23 germ.; J. Sablier, n° 1252.

(5) C 298, pl. 1041, p. 4. B¹ⁿ, 23 et 25 germ. (2^e suppl¹).